

BOURSE JEAN LUSSIER – STAGE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

Faculté des sciences de l'activité physique (FASAP) Concours pour l'année universitaire 2024-2025 Directives facultaires aux candidates et aux candidats

Cette bourse vise la réalisation dans un milieu communautaire d'un projet porteur élaboré en collaboration avec la personne étudiante. Pour la personne étudiante, le stage permettra d'appliquer et d'enrichir ses connaissances en situation réelle, de faire le lien entre l'expérience concrète de la vie et l'étude théorique en classe, et de développer ses valeurs personnelles, son sens de la responsabilité sociale et ses aptitudes au leadership. Le stage en milieu communautaire s'adresse aux personnes étudiantes inscrites à temps plein dans un programme de baccalauréat de la FASAP.

Conditions d'admissibilité

- Lieu du stage : Le stage doit se réaliser au sein d'un organisme communautaire (Organisme à but non lucratif – OBNL) au choix de la candidate ou du candidat;
- Durée du stage : Le stage doit être d'une durée minimale de 4 mois (de 12 à 16 semaines, à raison d'un minimum de 30 heures par semaine);
- Période du stage : Le stage doit débuter après le 23 août 2024 et se dérouler avant le 30 avril 2025; les dates exactes du stage doivent être précisées.

Documents exigés pour la présentation d'une demande :

- Une lettre de motivation de la candidate ou du candidat d'un maximum de 3 pages, précisant les objectifs du stage, le projet envisagé, le lien avec sa formation, ainsi que les retombées pour le milieu;
- Une lettre d'appui de l'organisme d'accueil décrivant l'importance du projet de stage au regard de sa mission;
- Un relevé de notes à jour

Valeur de la bourse : La bourse a une valeur maximale de 8 000 \$.

Évaluation des demandes : Le comité d'évaluation des demandes sera composé de deux membres du corps professoral de la FASAP. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- | | |
|--|-----------|
| • La pertinence du projet de stage en lien avec la formation du candidat | 40 points |
| • Le potentiel de retombées pour le milieu communautaire | 40 points |
| • Le relevé de notes | 20 points |

Les trois documents pour la mise en candidature doivent être acheminés par le [formulaire en ligne](#) **au plus tard le 17 juin 2024 à 16 h**. Le **résultat** sera diffusé au plus tard le 25 juin 2024.